

La municipalité d'Eastman est à la recherche d'une personne afin de pourvoir à un poste permanent d'inspecteur en environnement et bâtiment, à temps plein (35 heures/semaine).

### **RESPONSABILITÉS**

Sous la supervision de l'urbaniste, l'inspecteur en environnement et bâtiment est responsable, de façon plus spécifique mais non limitative, de :

- Informer les citoyens sur les questions environnementales et les questions relatives aux règlements d'urbanisme en vigueur;
- Procéder à l'émission des certificats d'autorisations relatifs aux travaux de nature environnementale;
- Effectuer les inspections nécessaires à l'application des lois et règlements;
- Assurer la gestion de la vidange des fosses septiques;
- Assurer la gestion des matières résiduelles (GMR);
- Assurer le suivi des plaintes et des requêtes;
- Émettre des avis et des constats d'infraction lorsque nécessaire;
- Agir à titre de secrétaire au Comité consultatif en environnement (CCE) et assurer le suivi des dossiers;
- Inspecter les bandes riveraines des lacs et cours d'eau et procéder aux échantillonnages;
- Procéder aux demandes de certificat d'autorisation (C.A.) en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;
- Procéder à l'émission des permis de construction et des certificats d'autorisation;
- Toute autre tâche nécessaire au bon fonctionnement des opérations.

### **EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS**

- Diplôme d'études universitaires en environnement ou autre discipline jugée équivalente;
- Détenir une expérience minimale de trois (3) années d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance des lois et règlements, tels que la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit et aptitude à communiquer et à rédiger des rapports clairs et concis;
- Forte habileté pour les relations avec le public et pour le travail d'équipe;
- Excellentes capacités en organisation et planification du travail, être autonome et posséder un bon jugement;
- Connaissances du logiciel de géomatique ArcMap (*un atout*);
- Posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

### **CONDITIONS SALARIALES**

Les conditions de travail et de rémunération sont à discuter selon l'expérience et les compétences.

### **CANDIDATURE ET DATE LIMITE**

Les personnes intéressées par ce poste doivent soumettre leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le lundi 22 octobre 2018, à l'attention de Mme Ginette Bergeron, par courriel à l'adresse [dg@eastman.quebec](mailto:dg@eastman.quebec).

La municipalité remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste mais seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées et rencontrées.